# Rapatrié par son père à Abidjan pour le remettre dans le droit chemin, « Dioula 94 », un récidiviste, recrute des mineurs pour faire un violent home-jacking à Paris. Des peines allant de dix mois à cinq ans de prison ferme

05/08/2026 à 12h47




**Deux ans après un très violent home jacking survenu le 1 er mars 2024 chez un couple de médecins dans le XIVe arrondissement pour 65 000 euros de montres et de cash, la justice a condamné lundi les membres de la bande « Dioula 94 » à des peines allant de dix mois à cinq ans de prison ferme. Le commanditaire rapatrié par son père à Abidjan (Côte-d'Ivoire). Déjà condamné pour des faits similaires, le commanditaire doit comparaître l'an prochain devant la cour d'assises de Paris pour un autre home-jacking avec un autre protagoniste de cette histoire.**

Cette nuit-là vers 2h30, le mari est réveillé par un bruit provenant de la chambre des enfants. Trois hommes viennent de grimper le long de la gouttière avant de forcer la fenêtre et

de s’introduire dans la pièce. Le père de famille leur demande de ne pas faire de mal aux enfants et il est violemment frappé, au point d’en perdre connaissance. Deux malfrats se rendent dans la chambre parentale, arrachent la mère de famille enceinte de son lit et la projettent au sol. […]

L’animateur de ce réseau est un certain « Dioula 94 » qui aurait coordonné l’équipe de mineurs originaires de l’Essonne et du Val-de-Marne. recrutée sur Snapchat. Son père l’a rapatrié à Abidjan, espérant que son fils, déjà condamné pour des faits similaires, se rachète une conduite. C’est raté. Il ne rêve que de rentrer et continue ses activités criminelles à distance. […]

Le Parisien